L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 29 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs vitrines, tous genres de résidences 40 rue Royale. 17 oct—1y

A LOUER—Une propriété située sur le Lac au-dessus de Spanish Fort, pouvant être convertie en restaurant. S'adresser 278 rue Trémé. 2 mars—7f

A LOUER.—Une maison à trois étages rue Bayou 210 près Trémé. S'adresser coin Bourbon et rue Bial à la grocerie. 27 mars—7f

A LOUER—Une résidence haute, avec jardin, écurie, etc., rue Dauphine, 484. S'adresser à A. D Gomes, 209 Decatur. 26 mars—f

Jolies chambres meublées à louer au premier, No 2 1 rue du Canal. 24 mars—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Chapsky, Hudevic Delesnal et Frederick Bertrand, sub-orgs. vs. Joseph Raymond et Samuel Henderson, in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,977—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la par lase d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le LUNDI 4 avril 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, consistant en deux maisons à un étage, servitudes et avantages y appartenant ou qui peuvent ne somme dépendant situé dans le second district, désigné sur le nouveau cadastre sous un plan fait par J. F. Shiff, ingénieur civil, daté le 22 mars 1876 et déposé aux archives de cette ville, le tout borné et décrit comme suit, à savoir : Un lot de terre ayant trente pieds de front sur la rue Gravier, sur une profondeur entre égale de quarante pieds, mesure anglaise, sur une ligne parallèle à la rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, le tout borné par ladite rue Gravier, ladite Allée Commerciale, le lot ci-après désigné et appartenant à Joseph Raymond, et le lot ci-après désigné et appartenant à Joseph Raymond, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Un lot de terre ayant trente pieds de front sur la rue St Patrick par la propriété de Mlle Mary Kinarty, et est composé de portion de plusieurs lots numérotés 19 et 20 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, voyer, daté le 20 juin 1853, et déposé pour qu'on y réfère au bureau de W. H. Peters, ex-notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mars—28—avril 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable et de valeur dans le premier district.

Joseph D. Taylor vs Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 25,171.—En vertu d'un writ de sa sie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont, situé dans le 2e district de cette ville, désigné sur le nouveau cadastre sous le No 1 du 2e district, et borné comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 2 et par le lot No 3, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 1 et par le lot No 3, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 2 et par le lot No 4, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 3 et par le lot No 5, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 4 et par le lot No 6, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 5 et par le lot No 7, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 6 et par le lot No 8, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 7 et par le lot No 9, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 8 et par le lot No 10, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 9 et par le lot No 11, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 10 et par le lot No 12, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 11 et par le lot No 13, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 12 et par le lot No 14, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 13 et par le lot No 15, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 14 et par le lot No 16, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 15 et par le lot No 17, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 16 et par le lot No 18, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 17 et par le lot No 19, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 18 et par le lot No 20, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 19 et par le lot No 21, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 20 et par le lot No 22, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 21 et par le lot No 23, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 22 et par le lot No 24, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 23 et par le lot No 25, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 24 et par le lot No 26, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 25 et par le lot No 27, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 26 et par le lot No 28, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 27 et par le lot No 29, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 28 et par le lot No 30, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 29 et par le lot No 31, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 30 et par le lot No 32, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 31 et par le lot No 33, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 32 et par le lot No 34, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 33 et par le lot No 35, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 34 et par le lot No 36, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 35 et par le lot No 37, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 36 et par le lot No 38, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 37 et par le lot No 39, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 38 et par le lot No 40, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 39 et par le lot No 41, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 40 et par le lot No 42, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 41 et par le lot No 43, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 42 et par le lot No 44, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 43 et par le lot No 45, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 44 et par le lot No 46, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 45 et par le lot No 47, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 46 et par le lot No 48, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 47 et par le lot No 49, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 48 et par le lot No 50, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 49 et par le lot No 51, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 50 et par le lot No 52, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 51 et par le lot No 53, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 52 et par le lot No 54, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 53 et par le lot No 55, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 54 et par le lot No 56, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 55 et par le lot No 57, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 56 et par le lot No 58, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 57 et par le lot No 59, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 58 et par le lot No 60, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 59 et par le lot No 61, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 60 et par le lot No 62, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 61 et par le lot No 63, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 62 et par le lot No 64, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 63 et par le lot No 65, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 64 et par le lot No 66, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 65 et par le lot No 67, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 66 et par le lot No 68, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 67 et par le lot No 69, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 68 et par le lot No 70, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, entre la rue Carondelet et la rue Robertson, mesurant trente pieds de front sur la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout borné par la rue Prytania, par le lot ci-après désigné, par le lot No 69 et par le lot No 71, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble : Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, borné et décrit comme suit, à savoir : Sur la rue Prytania, sur une ligne parallèle à la rue Carondelet